

ACCORD DROITS FONDAMENTAUX ET SOCLE SOCIAL MONDIAL BILAN 2018/2021

Le 18 septembre 2018, BNP Paribas signait, avec UNI Global Union, la **Fédération syndicale internationale du secteur des services**, un accord complet et ambitieux. Avec cet accord, BNP Paribas s'est engagé à la consolidation des droits fondamentaux au travail et la mise en place d'un socle social mondial commun qui s'applique aujourd'hui à ses 193 000 collaborateurs.

DROITS HUMAINS, DIALOGUE SOCIAL ET DROITS SYNDICAUX 1

355 accords collectifs signés d'entreprise au sein du Groupe BNP Paribas en 2020



343

pays de la zone Europe

12

reste du monde (Brésil, Guinée, Sénégal, Mexique, etc.)

2 RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

516 000 h de travail ou heures dédiées au volontariat en 2020



à travers des missions à distance de volontariat ou new ways of volunteering mises en place dans le contexte de crise sanitaire.



GESTION DE L'EMPLOI ET ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT 3

LA GESTION DE L'EMPLOI du Groupe BNP Paribas est UNE GESTION RESPONSABLE,

qui anticipe les adaptations nécessaires pour maintenir sa capacité de développement et assure le développement de l'employabilité des collaborateurs



Elle s'appuie notamment sur deux leviers

LA MOBILITÉ

23 544

Mobilisés en 2020

29 689 en 2019 (avant crise sanitaire)

source d'enrichissement en compétences

LA FORMATION

183 488

salariés ayant suivi au moins deux formations (y compris formations obligatoires)

soit une moyenne de 18h sur l'année

14 871

recrutements CDI en 2020



4 ÉGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

LA FÉMINISATION DES INSTANCES DIRIGEANTES

31 %

de femmes en 2020 parmi les Seniors Management Positions (SMP)

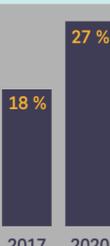
29 % en 2019



LE RENFORCEMENT DE LA MIXITÉ DES MÉTIERS

Nomination d'hommes au poste de HR Business Partner

+50 %



GLOBAL MARKETS en 2020

Nombre de postes occupés par des femmes

41 %

au sein du Leadership Talent Programme

31 % en 2016

21 %

au sein des SMP

15 % en 2016

PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION 5



L'ensemble des pays déploie dans une démarche d'amélioration continue la **Charte Entreprise et Handicap de l'OIT (Organisation Internationale du Travail)** signée par BNP Paribas.

Des actions de formation et de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à la promotion de la diversité et de l'inclusion sont mises en place auprès de la quasi-totalité des effectifs.



6 PREVENTION ET LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT MORAL ET SEXUEL

UNE GOUVERNANCE MONDIALE COMMUNE POUR TRAITER LES SITUATIONS DE HARCELEMENT MORAL OU SEXUEL ET VIOLENCE AU TRAVAIL.



QUALITE DE VIE AU TRAVAIL 7

UN CONGÉ PATERNITÉ

rémunéré de **6 jours** minimum

déployé à minima auprès de

50 pays et couvrant

146 270 salariés

UN CONGÉ MATERNITÉ

de **14 semaines**

ou plus pour l'ensemble des salariées concernées

dans les **68 pays** où le Groupe est présent



une PROTECTION SOCIALE (décès, incapacité, invalidité, etc.) et COUVERTURE DES FRAIS DE SANTÉ, pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe*

*selon règles locales et dispositifs spécifiques aux entités